

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Artiste en dentelle (Alençon)

SESSION 2014

Epreuve pratique d'admission Du 1^{er} au 19 septembre 2014

L'épreuve pratique d'admission, métiers du textile, spécialité artiste en dentelle consiste à (*quatre semaines, coefficient 5*):

1. Dessin d'un modèle, préparation de la fiche de fabrication, des matières d'oeuvre et des outils nécessaires à la réalisation du modèle.

Fabrication de ce dernier (*trois semaines, coefficient 4*).

2. Epreuve de dessin : création d'un ou de plusieurs dessins dentelliers et de leurs supports, détermination des matières d'oeuvre et des outils à utiliser (*une semaine, coefficient 1*).

Matériel fourni avec le sujet :

- aiguilles n°11-12-15 ;
- ciseaux ;
- coussin ;
- crin noir et blanc ;
- épingles ;
- fil de bâti ;
- fils n°70-80-120-160-170 ;
- fil de réseau ;
- fil Gutermann ;
- parchemin ;
- piquoir ;
- tissus ;
- papier millimétré ;
- feuilles blanches ;
- crayons à papier, gomme et stylos.

Documents fournis avec le sujet :

- une photocopie du motif demandé. Il est représenté à l'échelle d'exécution de la forme générale d'une dentelle ;
- un calque du dessin technique en rotring rouge.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Artiste en dentelle (Alençon)

SESSION 2014

Epreuve pratique d'admission Du 1^{er} au 19 septembre 2014

SUJET :

Vous devez réaliser le motif qui vous est donné en dentelle à l'aiguille (Point d'Alençon).

1) Préparation

La photocopie vous servira à déterminer, le choix des points spécifiques à la réalisation de votre dentelle.

- Choisir au moins 4 figures de modes différentes.

2) Réalisation

- Préparer les matières d'œuvre et les outils nécessaires à l'exécution de la dentelle.
- Réaliser la dentelle.
- Editer une fiche de fabrication type en situant et en énumérant les modes utilisés pour la réalisation de la dentelle.

À la fin de l'épreuve, il devra être rendu :

- le calque du dessin technique ;
- la dentelle sur le parchemin ;
- la fiche de fabrication.

Le tout devra être anonyme.

